

Votre candidature

Les projets sont déposés par une institution et son chercheur coordinateur, avec un consortium de bénéficiaires et d'organisations partenaires

Les principaux documents utiles sont téléchargeables sur le [Portail du Participant](#) :

- [Le programme de travail \(Work programme\)](#) décrivant toutes les Actions Marie Skłodowska Curie, les objectifs, l'impact attendu et les critères de sélection.
- [Le Guide du Candidat \(Guide for Applicants\)](#) présentant les différents types d'ITN et donnant des instructions pour remplir les formulaires de candidature.

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature contient :

- **Part A** : Formulaires administratifs à remplir en ligne concernant des informations générales sur le projet, le coordinateur, les bénéficiaires et partenaires du projet, le budget, le questionnaire éthique.
- **Part B** : Formulaire à télécharger comprenant un résumé, 30 pages pour présenter les parties Excellence, Impact et Mise en oeuvre, puis un Gantt chart, capacités des organismes participants, aspects éthiques et lettre d'engagement des organismes partenaires.

Calendrier 2016

- Date d'ouverture : **15 octobre 2015**
- Date de clôture : **12 janvier 2016**

Nous contacter

pcn-mariescurie@recherche.gouv.fr

Coordination : CPU

- Sandrine Schott-Carrière coordinatrice (Université de Strasbourg)
- Cyrielle Tirman (Université de Lille 3)
- Sophie Beaubron (Université Grenoble 3)
- Jean-Marie Pincemin (Université de Poitiers)

Membres

- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Guillaume Fusai, représentant au Comité de Programme
- INRA : Virginie Choay
- INSERM : Morgane Bureau
- CNRS : Koralia Pavlaki
- Alsace Innovation : Jean-Jacques Bernardini



LES ACTIONS
MARIE
SKŁODOWSKA
CURIE

**Innovative
Training Networks**



Caractéristiques des Innovative Training Networks

L'objectif des Réseaux de Formations Innovantes est de structurer les formations « initiale et doctorale » en Europe pour former une nouvelle génération de chercheurs en développant leur potentiel de créativité, d'esprit d'entreprise et d'innovation.

- Dimension triple i : International, Interdisciplinaire et Intersectoriel
- Triangle de la connaissance : Formation, Innovation, Recherche
- Employabilité, compétences entrepreneuriales
- Formation à travers des projets de recherche individuels dans la thématique du projet du réseau
- Echange de bonnes pratiques entre les participants

Durée : 4 ans

Les conditions d'éligibilité et de mobilité

Pour les organismes bénéficiaires et partenaires

Les organismes bénéficiaires devront être localisés dans un Etat Membre de l'Union européenne ou un Pays associé et recruteront les jeunes chercheurs. Les pays tiers peuvent également être bénéficiaires à certaines conditions (Cf guide for applicant).

Les organismes partenaires pourront se trouver dans n'importe quel pays et participeront à la formation des jeunes chercheurs, notamment dans le cadre de « *secondments* ».

Pour les jeunes chercheurs recrutés

Les jeunes chercheurs ne devront pas comptabiliser plus de 4 années d'expérience en recherche ni être en possession d'un PhD ; ils ne devront pas avoir résidé ou travaillé dans le pays de l'organisme qui les recrute pendant plus de 12 mois au cours des 3 dernières années. Les conditions s'apprécient à la date du (premier) recrutement.

Aucune condition de nationalité.

Les critères d'évaluation

Excellence	Impact	Mise en œuvre
Qualité, aspects innovants et faisabilité du programme de recherche (incluant les aspects inter/multidisciplinaires et intersectoriels)	Amélioration de la recherche et de l'innovation liée aux ressources humaines, aux compétences et aux conditions de travail afin de réaliser le potentiel des individus et de proposer de nouvelles perspectives de carrière	Cohérence et efficacité globales du plan de travail incluant une juste répartition entre les tâches et les ressources (y compris la délivrance des diplômes doctoraux pour les projets EID et EJD)
Qualité et aspects innovants du programme de formation (incluant les compétences transférables et les aspects inter/multidisciplinaires et intersectoriels)	Contribution à structurer la formation doctorale/initiale à la recherche en Europe et à renforcer la capacité d'innovation européenne, y compris potentiel pour : Contribution significative du secteur non-académique Structures durables de doctorats conjoints (pour les projets EJD seulement)	Adéquation des procédures et structures de gestion, incluant la qualité de la gestion et la gestion des risques (avec une structure de gouvernance conjointe obligatoire pour les projets EID et EJD)
Qualité de l'encadrement (incluant la supervision conjointe obligatoire pour les EID et EJD)	Efficacité des mesures proposées pour la communication et la dissémination des résultats	Adéquation des infrastructures des organismes participants
Qualité de l'interaction proposée entre les organismes participants		Compétences, expérience et complémentarité des organisations participantes et leur engagement dans le programme
50%	30%	20%
<i>Priorité en cas d'ex aequo</i>		
1	2	3

Trois schémas ITN

Les ITN peuvent prendre trois formes différentes. Au-delà du nombre minimum de bénéficiaires obligatoire, d'autres bénéficiaires ou partenaires peuvent participer au réseau.

1. European Training Networks (ETN)

Les « *European Training Networks* » doivent comporter au moins 3 bénéficiaires situés dans des Etats Membres ou Associés différents. La participation du secteur non académique est considérée comme essentielle et la supervision conjointe des jeunes chercheurs est encouragée.

2. European Industrial Doctorates (EID)

Les « *European Industrial Doctorates* » doivent comporter au minimum 2 bénéficiaires (projet limité dans ce cas à 180 mois/chercheur), l'un du secteur académique et l'autre non-académique, situés dans 2 Etats Membres ou Associés différents. Les jeunes chercheurs doivent obligatoirement s'engager dans un Doctorat.

3. European Joint Doctorates (EJD)

Les « *European Joint Doctorates* » doivent comporter au moins 3 bénéficiaires situés dans des Etats Membres ou Associés différents délivrant des doctorats. Ces réseaux visent la création de programmes doctoraux conjoints délivrant des diplômes conjoints, doubles ou multiples.

Les financements

Le projet est financé sous la forme de forfaits (coûts unitaires) pour le

Jeune chercheur – Coûts unitaires* [personne/mois]		
Living allowance**	Mobility allowance	Family allowance
3 110 €	600 €	500 €
Institution hôte – Coûts unitaires [personne/mois]		
Research, Training and Networking costs	Management and indirect costs	
1 800 €	1 200 €	

chercheur et pour l'établissement, avec un maximum de 540 mois/chercheur (180 mois/chercheur dans le cas d'un réseau de deux bénéficiaires).

*Charges patronales et salariales comprises.

** Un coefficient correcteur par pays est appliqué